



## Conditions Générales de Vente

### Colloque Propriété Intellectuelle et Innovation – P2i2013 Mercredi 04 et Jeudi 05 Octobre 2023

#### FRAIS D'INSCRIPTION

<b>TARIF NORMAL</b>	Participant	600 €
<b>TARIF PRÉFÉRENTIEL</b> <i>*sur présentation d'un justificatif</i>	Conférencier   Président(e) de session	350 €
	Membre 3AF *	450 €
	PME *	450 €
	Etudiant *	150 €

3AF est une Association à but non lucratif, il n'y a pas de TVA applicable.

**Les tarifs préférentiels sont applicables jusqu'au Lundi 18 Septembre 2023 inclus. Passé cette date, seul le tarif normal « Participant » sera disponible pour toutes les personnes souhaitant s'inscrire, sans distinction de catégorie.**

#### **Les frais d'inscription comprennent:**

- L'accès libre aux salles de conférences
- Les actes du Colloque
- Les cafés et rafraichissements pendant les pauses
- Les déjeuners
- Le cocktail dinatoire du Mercredi 04 Octobre

**Rappel:** seules les personnes présentant une communication lors du Colloque P2i2023 peuvent bénéficier du tarif préférentiel "Conférencier".

Tous les participants, conférenciers et président(e)s de session doivent s'acquitter de leur frais d'inscription pour pouvoir accéder au Colloque.

Pour toutes demandes d'inscriptions particulières, merci de contacter [p2i@3af.fr](mailto:p2i@3af.fr)

#### CONDITIONS D'ANNULATION

Ne sont acceptées que les demandes d'annulation adressées par email à l'adresse [p2i@3af.fr](mailto:p2i@3af.fr) :

- Les annulations reçues un mois avant le début de la manifestation, soit le **Lundi 04 Septembre 2023 inclus** pourront donner lieu à un remboursement intégral des sommes déjà réglées.
- Pour les demandes reçues moins d'un mois et jusqu'à la veille du premier jour de la manifestation, des frais d'annulation représentant **80% du montant des frais d'inscription** seront facturés, montant qui pourra être déduit des sommes déjà versées.
- Au-delà, l'intégralité des frais d'inscription sera due et aucun remboursement ne sera effectué. Les participants inscrits qui, sans annulation préalable, n'assistent pas au Forum pourront prétendre ni au remboursement de leurs frais d'inscription ni à l'annulation de la facture correspondante.